

Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Politique de la Ville



المملكة المغربية

ⴰⵎⴰⵔ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵉ

وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة

ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵉ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵉ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵉ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵉ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵉ

الوزارة

29 Dec 2025

014901

La Ministre

5270/2025

Mesdames et Messieurs

Les Directeurs des Agences Urbaines

28 DEC 2025

Objet : Accélération des mesures de prévention des risques naturels et activation des cartes d'aptitude à l'urbanisation.
Réf : Circulaire n°08213 du 11 Septembre 2019 relative à la prévention des risques naturels.
P.J : Note de synthèse à renseigner (en code QR).

Comme vous le savez, notre pays a été récemment frappé, courant le mois de décembre 2025, par des inondations d'une ampleur exceptionnelle touchant plusieurs provinces du Royaume. Les dernières en date, sont les inondations survenues les 13 et 14 décembre 2025 au niveau de la province de Safi, suite à des pluies diluviennes exceptionnelles ayant causé un bilan tragique de victimes et des dommages matériels considérables consécutifs à des crues torrentielles.

À Tétouan, des précipitations diluviennes ont provoqué une montée subite des eaux, paralysant les infrastructures urbaines et emportant de nombreux véhicules. La ville de Tanger a, elle aussi, été confrontée à des inondations sévères affectant plusieurs quartiers névralgiques. Parallèlement, dans le Sud-Est, la province d'Errachidia, notamment la localité de Ksar El Mounkara, a vécu de crues soudaines, tandis que les massifs du Haut et du Moyen Atlas subissaient des chutes de neige exceptionnelles isolant de nombreux douars.

Ces événements tragiques, exacerbés par les dérèglements climatiques et une pression urbaine croissante, mettent en exergue la vulnérabilité intrinsèque de certains de nos territoires. Elles nous imposent, avec une acuité renouvelée, l'urgence impérieuse de renforcer notre résilience territoriale face aux aléas naturels par une planification urbaine anticipative et préventive.

À cet effet, je vous invite, avec la plus haute diligence, de procéder à l'activation et à l'achèvement des Cartes d'Aptitude à l'Urbanisation (CAU) actuellement en cours d'élaboration. Il est désormais crucial de lancer, les cartes de constructibilité pour les zones identifiées comme zones à haut risque. Ces assises référentielles doivent constituer le socle scientifique inaliénable de tout document d'urbanisme, afin d'orienter l'urbanisation vers des secteurs sécurisés, préservant ainsi les vies de nos concitoyens et la pérennité des investissements socio-économiques.

Sur le plan opérationnel, je vous rappelle l'opportunité stratégique que constitue l'Appel à Projets 2026, initié par le Ministère de l'Intérieur. Je vous exhorte à soumettre vos propositions de projets pour bénéficier du cofinancement du Fonds de Lutte contre les Effets des Catastrophes Naturelles (FLCN), mécanisme permettant de couvrir jusqu'à 50% du coût global de vos études cartographiques de prévention.

Par ailleurs, et dans un souci de capitalisation de l'expérience et de réactivité institutionnelle, il vous appartient de maintenir la transmission systématique, après chaque sinistre majeur, d'une note de synthèse (en code QR) à l'adresse mail suivante : gestiondesrisques.matnuhqv@gmail.com, déclinant l'état des lieux, l'inventaire des dégâts constatés ainsi que les mesures correctives adoptées, le tout appuyé par une documentation photographique et cartographique précise. Une attention particulière devra être portée à l'établissement d'un recensement historique exhaustif des aléas frappant votre ressort territorial, permettant de modéliser l'impact qualitatif et quantitatif des sinistres passés.

Enfin, pour assurer la fluidité des échanges avec les services centraux sur ce dossier prioritaire, vous êtes priés de désigner, dès réception de la présente, un point focal dédié.

Compte tenu du caractère d'urgence nationale de cette conjoncture, j'attacherai la plus grande importance à la mise en œuvre de ces instructions. Je compte sur votre mobilisation et votre sens de responsabilité pour engager, dans les plus brefs délais, ces nouvelles études fondamentales pour la sécurité du Royaume.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Directeurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Ministre de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Politique de la Ville

Signée : Fatima Ezzahra EL MANSOURI

إقامة فضاء النخيل 1 - فضاء النخيل - زاوية شارعي المهدي بنبركة و النخيل، حي الرياض، الرباط 10000، المغرب

Imm Fadaa Annakhil 1 Espace les Palmiers, Angle Av Mehdi Benbarka et Annakhil, Hay Ryad, Rabat 10000 - Maroc

Tél./الهاتف: +212 (0) 5 37 56 45 62- Fax/الفاكس: +212 (0) 5 37 56 45 57/57 73 73 / 57 74 44/57 72 22